

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Nouvelle-Beauce, tenue le 25 novembre 2020, à 18 heures, à la salle Desjardins du Centre Caztel de Sainte-Marie, au 905, route Saint-Martin, à Sainte-Marie, avec le respect de la distanciation de deux mètres entre les participants, suivant les règles du ministre de la Santé et des Services sociaux, sous la présidence de monsieur Gaétan Vachon, maire de la Ville de Sainte-Marie et préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, où les maires suivants étaient présents :**

Daniel Blais, substitut	Municipalité de Saint-Isidore
Réal Bisson	Municipalité de Vallée-Jonction
Olivier Dumais	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
Michel Duval	Municipalité de Sainte-Hénédine
André Gagnon	Municipalité de Saint-Bernard
Luce Lacroix, représentante	Ville de Sainte-Marie
Carl Marcoux	Municipalité de Saint-Elzéar
Clément Marcoux	Municipalité de Scott
Claude Perreault	Municipalité de Sainte-Marguerite
Carole Santerre	Municipalité de Saints-Anges
Jacques Soucy	Municipalité de Frampton

Formant le corps complet de ce conseil, malgré l'absence motivée de monsieur Réal Turgeon, maire de la Municipalité de Saint-Isidore.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Mario Caron et la directrice des finances, madame Marie-Pier Gignac, sont également présents.

#### **Résolution n° 15763-11-2020**

**Objet : Planification stratégique territoriale - Adoption des priorités d'intervention 2021**

ATTENDU que la MRC de La Nouvelle-Beauce a réalisé une démarche de révision des priorités d'intervention de sa planification stratégique territoriale;

ATTENDU que la démarche de révision a été réalisée en partenariat avec les municipalités et l'équipe de direction de la MRC;

ATTENDU que la MRC de La Nouvelle-Beauce doit adopter ses priorités d'intervention pour l'année 2021 en fonction de ses obligations et des objets prévus à l'entente du Fonds régions et ruralité (FRR);

ATTENDU que ces priorités serviront de références à l'octroi d'aide financière provenant du FRR;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Carl Marcoux, appuyé par monsieur Michel Duval et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce adopte les priorités d'intervention et les orientations suivantes :

<b>Priorités d'intervention</b>	<b>Orientations</b>
1-Occupation et aménagement du territoire	1.1 Entreprendre la révision du Schéma d'aménagement en débutant par les thèmes identifiés comme étant prioritaires. 1.2 Identifier des pistes de solutions innovantes et durables pour soutenir la croissance des municipalités et répondre aux besoins des citoyens tout en respectant le cadre légal. 1.3 Amorcer l'élaboration d'un plan de mobilité et de transport pour l'ensemble du territoire.
2-Offre de services de la MRC	2.1 Analyser les besoins communs et identifier les opportunités de collaborations intermunicipales et optimiser l'ensemble des ressources. 2.2 Établir des mécanismes de communication entre les municipalités et la MRC afin d'être mieux informé des projets à venir et en cours de réalisation de part et d'autre.
3-Développement local, territorial et régional	3.1 Appuyer les projets structurants qui améliorent la qualité du milieu de vie et qui répondent aux différents besoins des communautés locales. 3.2 À l'aide du volet 3 du Fonds régions et ruralité, définir collectivement notre « Signature innovation » qui permettra le développement de créneaux distinctifs pour la MRC et l'ensemble des municipalités. 3.3 Amorcer une réflexion sur ce qui nous définit culturellement et voir le potentiel de développement.
4-Gouvernance et gestion organisationnelle	4.1 Établir clairement les rôles et responsabilités des niveaux politique et administratif de la MRC.
5-Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	5.1 Déléguer à Développement économique Nouvelle-Beauce les responsabilités liées à la promotion et au soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.

*(Signé)*


---

Mario Caron, OMA  
 Directeur général  
 et secrétaire-trésorier

*(Signé)*


---

Gaétan Vachon  
 Préfet

Copie certifiée conforme, ce 25 novembre 2020.




---

Mario Caron, OMA  
 Directeur général  
 et secrétaire-trésorier